



USFE / CFDT 30, passage de l'Arche
92055 LA DEFENSE Cedex
tél. 01.40.81.24.00 fax : 01.40.81.24.05
courriel : cfdt.syndicat@i-carre.net
Internet : www.ufe-cfdt.org

Compte-rendu de la CAP des Techniciens Supérieurs de l'Équipement du 20 au 22 octobre 2010

Déclaration préalable des élus CFDT

Dans la situation actuelle, le constat est totalement négatif, que ce soit sur les retraites, le pouvoir d'achat, l'évolution des effectifs, que la mise en place du nouvel espace statutaire B.

Si sur les deux premiers points, notre attente est tournée vers un gouvernement qui n'a aucun respect pour le dialogue social et qui a choisi le conflit à la négociation. Ce que nous craignons, pour les points suivants, c'est que l'attitude de ce gouvernement ne déteigne sur la gestion de notre ministère.

Après tous les dégâts de la RGPP, nous sommes toujours en attente de la mise en place du Nouvel Espace Statutaire B, de l'harmonisation des primes, d'une réflexion globale sur la filière technique.

Cette CAP tenue dans un climat social plus que tendu, est pour nous, l'occasion de rappeler nos revendications sur un certain nombre d'améliorations statutaires et de déroulement de carrière. Nous en rappelons l'essentiel :

- **Pour améliorer les déroulements de carrière. Le nouveau statut de la catégorie B répond à une des revendications CFDT en l'organisant en deux grades pyramidés 50/50 . Le dispositif constitue un cadre dans lequel de nombreuses dispositions restent à négocier sur les carrières, les avancements de grade, le devenir de l'emploi fonctionnel, le recrutement sur le deuxième niveau de grade avec le maintien de l'ENTE et ses établissements d'Aix-en-Provence et de Valenciennes.**
- **Nous rappelons aussi que la CFDT s'est abstenue sur ce texte en raison d'une absence d'ambition sur les indices sommitaux et les conditions des allongements de la durée de carrière qui ne constituent en rien des évolutions positives...**
- **Pour reconnaître les compétences et les responsabilités exercées par de nombreux techniciens, nous demandons un plan pluriannuel de transformations d'emplois de TS en ITPE à hauteur de 1500 postes. Seulement 1/3 des nominations par concours réservés à l'examen professionnel et la liste d'aptitude et 10% des recrutements par concours interne, ce n'est pas suffisant. Un corps de 4 500 ingénieurs doit pouvoir recruter un poste sur deux dans un corps de plus de 8 000 techniciens auquel il convient d'ajouter le corps des contrôleurs. « Ce qui se fait au ministère de la Défense doit être possible au MEEDDM ». Les Techniciens Supérieurs de la Défense ont obtenu des conditions de promotion exceptionnelles et temporaires dans l'un de leurs corps d'ingénieurs. Nous souhaitons que cette revendication soit intégrée à la mise en place de notre nouveau statut.**

• **La CFDT revendique l'augmentation des ratios promus/promouvables. Malgré la méconnaissance totale de l'évolution réelle des effectifs, nous constatons une réduction drastique du nombre de techniciens, qui conduit à une baisse sensible des promovables et de ce fait, des promotions. Lors de la réunion sur les mesures catégorielles, nous avons revendiqué pour l'ensemble des corps un taux pro/pro au minimum de 20%. Nous rappelons qu'il existe une clause de sauvegarde pour les changements de catégorie qui devrait faire l'objet d'un examen pour chaque avancement interne à un corps.**

Après ce rappel, nous continuons d'insister sur le contexte dans lequel le corps des techniciens supérieurs évolue. L'évolution du MEEDDM, la création des DREAL, des DIRM et des DDI, la mise en place de la RGPP bouleversent les missions des agents et le mode de fonctionnement de nos services.

Les corps techniques et en particulier le nôtre sont fortement impactés par ces évolutions.

L'harmonisation des promotions a été transférée des MIGT vers les DREAL. Nos craintes exprimées lors de ce transfert étaient fondées. Beaucoup de DREAL sans aucun souci d'harmonisation ont appliqué leurs propres critères, certaines ont laissé leur MIGT poursuivre leur travail sans s'y impliquer. L'hétérogénéité des dossiers, la qualité des harmonisations que nous constatons avec les MIGT n'a fait que de démultiplier l'inégalité d'accès de la promotion des agents, avec les DREAL.

Nous demandons que chaque DREAL nomme un coordonnateur chargé de l'harmonisation, qu'il fournisse aux membres de la CAP un rapport explicitant les conditions d'harmonisation, Les critères de classement, les raisons motivées en cas de modification du classement d'un service. Nous demandons que la DRH du ministère crée une commission nationale chargée du suivi de l'harmonisation des dossiers de promotions.

Réponse du président aux différentes déclarations des OS

Chantier Nouvel Espace Statutaire (NES)

Le président de la CAP nous renvoie vers les travaux du groupe de travail qui se réunira pour la 3^{ème} fois le 16 novembre 2010

Les effectifs

Le président est à ce jour dans l'incapacité de répondre. Le dialogue de gestion est en cours et la construction du Schéma des Effectifs et du Recrutement du Ministère (SERM) est en cours d'élaboration. Lorsqu'il sera finalisé la CAP sera informée.

Harmonisation des DREAL

Le président est ouvert à faire objectivement une campagne auprès des DREAL pour améliorer l'harmonisation des promotions. Une réunion avec les organisations syndicales sera programmée pour faire le bilan de cette campagne.

Bonifications d'ancienneté

Ce point sera abordé avec les représentants du bureau de l'évaluation professionnelle de la sous-direction des parcours professionnels et des mobilités.

Examens professionnels pour l'accès à TSP et à TSE.

Nous sommes dans l'attente d'un retour statistique de cet examen ainsi que des rapports des jurys.

Mutations

Mutations des Techniciens supérieurs

Ont reçu un avis favorable de la CAP avec une date d'effet au 1er janvier 2011.

Mutations des Techniciens supérieurs

Nom.....Service d'origineService obtenu

Hervé GATTESCO.....	SN SEINE.....	DDT 02	
Roger ROCHE.....	DDT 04.....	DDT 04/Sce Structure	
Alexandre DUMONT.....	DRIHL.....	DGAC/SG/SNIA	Antenne MED
Christophe CARELLA.....	DIR MED.....	CETE MED	
Frédéric CHAVENEAU.....	DRE IDF.....	DREAL Basse-Normandie	
Carole FEBVAY.....	SN Rhône Saône.....	DDT 25	
Nathalie FORGEOT.....	DDT 52.....	DDT 25	
Serge AZAM.....	DDT 31.....	DGAC/SG/SNIA	
Gaël MARTI.....	D.E. 976.....	DDT 31	
Nachida DJAOUTI.....	DDT 78.....	DIRSO	
Jean LAURET.....	CPII.....	SN 31	
Aurélien BUGÉ.....	CETE SO.....	DGAC/SG/SNIA	
Gisèle RUSSIAS.....	DDTM 13.....	DGAC 33	
Alain PIERRET.....	DDT 23.....	DDTM 33	
Thierry BUISSIÈRE.....	DDT 69.....	DDTM 33	
Corinne ARNOULD.....	CETE SO.....	DREAL Aquitaine	
Jean-François CHERRIER.....	Hors Ministère.....	CETE SO	
Christian PICARD.....	DDSPP 35.....	DDTM 35	
Béatrice DOLON.....	DDT 41.....	DDT 37	
David LOTH.....	CETE NP.....	CETE Normandie Centre	
Nadia DOMINIQUE.....	DULE 75.....	DRIEE	
Mickaël MORICEAU.....	DIR O.....	DDTM 44	
Jean-Paul BERNARD.....	DDT 51.....	DGAC 51	
Yves BEGUIN.....	DDT 51.....	DGAC	
Samuel GUENON DES MESNARDS.....	DDT 51.....	DIR Nord	
Jean Philippe ROMARY.....	DIR Est.....	DIR Est au	15 11 2010
Bertrand SEGUIN.....	DIR Est.....	DIR Est	
Wilfried RISSOUANT.....	DDT 95.....	DDTM 56	
Erwan LE BER.....	DDT 61.....	DDTM 56	
Rémy ROGET.....	DIR Est.....	DRE Lorraine	
Alain BARBEY.....	DDT 03.....	DDT 58	
Anouar CHABOU.....	DRIHL.....	DGAC 59	
Christelle GANOUN.....	SN Nord.....	DDTM 59	
Ludovic HOTTON.....	DIRN.....	DDTM 59	Date à définir
Benoit CEREZO.....	DDTM 59.....	DREAL Nord	
Morad EL HAMMOUCHI.....	DIR Nord.....	CPII	
Arnaud LANNON.....	DIR Nord.....	CETE Nord Picardie	
Laurent MICHEL.....	SG.....	CETE 59	
Annie ARNAUD.....	DDT 74.....	CIFP Clermont	
Guillaume ROHR.....	STRMTG.....	DDT 65	
Gilles BARTHELEMY.....	DIR Est.....	SN Strasbourg	
Sophie MAILHOT.....	DDT 69.....	DREAL Rhône Alpes	
Patrice DEVILLERS.....	SN RS.....	DREAL Rhône Alpes	
Armel GROSSO.....	DIR Méd.....	DIR CE	
Zo RAKOTONIRINA.....	CIFP Paris.....	SN RS	
Christelle GAUTHERON.....	DIR Centre Est.....	DDT 71	
Didier PEYROT.....	SN NO.....	DDT 74	
Evelyne GENESTE.....	SETRA.....	DRIHL	
Diane DEHBI.....	DIRIF.....	DRIEA	
Arnaud FERRAND.....	D.E. 976.....	CETE SO	
Frédéric MARCELIN.....	DRIEA.....	SN Seine	

Mutations des Techniciens supérieurs (suite)

Nom	Service d'origine	Service obtenu	
Stéphane LUCAS	DDT 27	DREAL Haute-Normandie	
Tatiana FRANCOIS	DIR NO	CETE Rouen	
Laetitia LARGENTON	LCPC	DRIEA 75	
Aurélie SCHUTZ	CETE SO	DDT 79	
Céline GAUBERT	DDT 81	DREAL Midi Pyr.	
Franck TORRE	DGAC	DIR SO	
Hervé PASQUIER	CETE Méd	DDTM 83	
Louis ROS	CETE Méd	DDTM 83	
Norredinne KHATIR	Réintégration	DDTM 83	au 1 11 2010
Dominique CHALMEY	DREAL Centre	DDT 86	
Vincent PINTURAUD	CG 86	DDT 86	
Mathieu MENEBOO	DIR NO	DIR CO	
Emilien BARET	SETRA	DIR CO	
Jean Luc CROBEDDU	SG	DIRCOM	
Caroline PICHEREAU	DGALN	DGITM	
Frantz MAURICE	DRIEA	DDE 971	
Patrick HENRIET	DDTM 80	DDE 972	
David BERTON	DDT 95	DDE 972	
Patrick VALERE	DDT 60	DDE 973	
Teddy GAIL	DDE 973	DDE 973	
Mélanie JOLY	DREAL Rhône Alpes	DDE 975	
Zoubir GOUASMI	DDTM 13	D.E. 976	
Solenne POIRIER	DDT 78	D.E. 976	

A l'étude

Alain RASPINO	DREAL PACA	DDTM 13	
Thierry GUEZET	DDTM 14	DREAL Basse-Normandie	
Marc VOITURIEZ	DIR NO	DREAL Basse-Normandie	
Catherine LOEWENGUTH	CETE LYON	DREAL Rhône-Alpes	
Valérie LEENHARDT	DDTM 13	DREAL Languedoc	
Michel QUIDOR DI PASQUET	DREAL C	DDT 41	
Joseph ANEX	CETE O	DIR O	
Emmanuel PASQUEREAU	DDT 61	DREAL Pays Loire	
Patrick MORIZE	DDTM 62	DREAL 59	
Marie LUGA	DDT 31	DDT 65	
Michel PERE	Réintégration	DDT 65	
Patrick GUILLET	DDT 78	SN SEINE	

Mutations des Techniciens supérieurs principaux et en chef

Ont reçu un avis favorable de la CAP avec une date d'effet au 1er janvier 2011

Nom	Service d'origine	Service obtenu	
Pascal DESMAISONS	DDT 03	DIR Centre Est	
Anne ROMAO	SG	DDTM 13	
Patrick SIMONOVICI	DDTM 13	DDTM 13 ST Est	
Patrick PACHINS	ENTE Aix-en-prov.	DIR Méd.	
Régis LAFON	DREAL PACA	CPII/DO/MED	
Delphine MELIN	DDTM 29	DDTM 17	
Alain Thierry LAMAGNERE	Réintégration	DIR SO	au 1 11 2010
Frédéric FOURNIER	DDT 32	DIR SO	
Michel JONESCO	CETE Ouest	DDTM 33	
Gérard HUYNH VAN PHUONG	D.E. 976	DDTM 33	
Arnaud VERQUERRE	DDT 84	DREAL Aquitaine	
Mathieu CAZAUX	CETE SO	DRAM 33	
Bernard LAMBERT	DIR Atlantique	DIR Atlantique	étude de l'EF

Mutations des Techniciens supérieurs principaux et en chef

Ont reçu un avis favorable de la CAP avec une date d'effet au 1er janvier 2011

(suite)

Nom	Service d'origine	Service obtenu	
Damien LESBATS	CETE NC	CETE SO	
Élodie JEANDROT	CIFP Tours	DDT 37	
Emmanuel GEORGET	DREAL 69	DDT 38	
Philippe MILHOMME	DDT 41	DDT 41/SACT	Maintien EF
Christophe LETEXIER	Min. just.	DREAL 44	
Maryse GAIFFAS	ANAHE	CETE Ouest	
Stéphane BOILE	DDT 45	DDT 45	
Christophe PIZZUTO	DDT 45	DDT 45	
Bruno CHARPENTIER	DREAL 87	DDT 49 Sans EF	
Gérard FOULON	CETE Ouest	CETE Ouest Labo Angers	
Sophie CHADEAU	DREAL CA	DREAL Ch Ardennes	
Michel ERBRECH	DIR Est	DIR Est SPR	
Benoît MONGAILLARD	DIR Est	DIR Est SPR	
Christophe SAUNIER	CPII	DIR Est	Sans EF
Pascal RAPP	Réintégration	DDT 57/ Sub. Metz	
Hélène GUIDAT	DDT 54	DRE Lorraine	Maintien EF
Patrice RICHARDEAU	DDT 58	DIR Centre Est	
Robert MARKIEWICZ	DDTM 59	DREAL Nord	
Stéphane LE MAGUET	SN Nord PC	DIR Nord	
Patrick COUPLET	SN Nord PC	SN NPC	Maintien EF
Christelle CUVELLIEZ	Réintégration	DDTM 62	
Damien LEGLEYE	CETE Lyon	DREAL Auvergne	
Willy DESHAYES	DDT 63	DREAL Auvergne	
Stéphane GUIDAT	DDT 02	SNIA 67	
Franck BOTZ	SN 67	DDT 67	
Didier FLUCK	DDT 67	DREAL Alsace	
Gabriel AUBERT	DIR Est	DIR Est	
Emmanuel PIERRE	DIR Est	DIR Est	
Olivier RUOLT	Réintégration	DDT 68	au 10 01 2011
Fatima FARGIER	DDT 69	DREAL Rh-Alpes	Sans EF
Laurent LALOGÉ	DDT 69	CERTU DMEP	
Jérôme PARIS	DRIEE	DRIEA	
David PILLON	SN Seine	DRIEA	
Serge BRUNO	DDTM 83	DDTM 83	Maintien EF
Dominique LEGRAND	SG	SG/DRH/CGRHAC3	
Jean-Philippe VIGOUROUX	DDE 973	DDE 973	
Nicolas DE COMITE	DE 975	DDE 974	
Abasse ABDALLAH	DE 976	DDE 974	au 01 11 2010
Pascal ROMANS	DREAL Pays de Lo.	DE 976	

A l'étude

Pascal LAMBRECHT DRIEA DRIEE

Une fois de plus nous avons dénoncé le nombre de postes vacants, proposés aux agents, qui se retrouvent non vacants le jour de la CAP. Une telle attitude de la part des services, marque un véritable manque de respect pour les agents qui ont fait la démarche pour postuler sur ces postes.

Nomination à l'emploi de chef de subdivision

IMPORTANT

Ces nominations se font sous la forme de détachement de 5 ans. Au terme de ce délai, chaque cas est réexaminé en CAP pour un éventuel renouvellement. La DRH ne veut pas renouveler le statut d'emploi plus de deux fois (10 ans) à un technicien

qui resterait sur un même poste. La plupart des techniciens retenus seront nommés à partir du 1er janvier, les autres le seront au fur et à mesure des postes vacants.

Peuvent être statutairement nommés à l'emploi de chef de subdivision, les techniciens supérieurs principaux ayant atteint le 6ème échelon et les techniciens supérieurs en chef à partir du 5ème échelon.

Données chiffrées :

Années	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Nb de proposables	2674	2776	2993	2986	2658	2318	2396
Nb de proposés	260				303	303	376
Retenus par les DREAL ou les MIGT	147	143	155	148	186	218	208
Nb de postes :	80	81	57	65 + 15LC	149 69+27 LC	128 143	109

Rappel : ce détachement correspond à un emploi fonctionnel bonifié de 20 points de NBI (Nouvelle bonification indiciaire) et de 4 points d'ISS en plus, ce qui correspond en moyenne à 160 € par mois (suivant le coefficient géographique).

Si les emplois éligibles à ce grade concernaient au départ essentiellement les postes de chef de subdivision territoriale, de parc, depuis 2000, d'autres familles d'emploi : encadrement, experts, chargés de mission.....peuvent prétendre à cet emploi.

Depuis 2008, les nouveaux postes pouvant ouvrir l'emploi fonctionnel sont :

- Adjoint à un responsable d'entité territoriale ou de district ou d'unité à condition que cet adjoint soit en charge de fonctions à responsabilités propres
- Chef de Pôles ou chef de projet en SIR
- Délégué territorial, conseiller de gestion, chargé de communication
- Chargé de mission ou de projet, politique de la ville, qualité, géomatique, risques naturels
- Chargé de mission ou de projet en administration centrale
- Chargé de mission ou de projet dans le RST

Les critères de sélection prennent en compte :

- la répartition des postes par IG proportionnellement au nombre de proposables (même si ces quotas restent indicatifs)
- Le classement des IG (à partir du classement des services en principe ! !)
- Les critères des IG varient d'une MIGT à l'autre....et ne sont pas toujours compréhensibles

Les critères des Services et des MIGT devraient se décliner ainsi :

- l'importance du poste
- manière de servir de l'agent basée sur le rapport du service

En grande majorité les promus sont techniciens supérieurs en chef. La moyenne d'âge des promus est de 50.3 ans, elle varie de 45.3 ans pour la MIGT2, à 55 ans pour la MIGT 3/4. Le plus jeune a 35 ans, le plus âgé à 62 ans.

Nomination à l'emploi de chef de subdivision

DREAL ALSACE

Bénédicte GLASSER DDT 67
Gilles LAMANT DDT 67

DREAL AQUITAINE

Jacques HUGENIOT DDTM 33
Michel BARBE CETE SO
Gérard FORATO DDT 47

DREAL AUVERGNE

Jean-Louis PASTUREL DIR MC

DREAL BASSE NORMANDIE

Gilles BIDAULT DDT 61
Michel SAUREL DDTM 14

DREAL BOURGOGNE

Jean-François JACQUET DREAL

DREAL BRETAGNE

Christian ROUXEL DDTM 35
Jean-Yves BELLEC DDTM 56
Nadine PANSART DDTM 22
Pascale MALRY DDCS 56
Luc DEMONT DDTM 35
Michel SAILLE DIR O
Denis SEDE DDTM 29

DREAL CENTRE

Hélène GAILLARD DDT 45
Jacques JELODIN DDT 36
Michel NOULIN DREAL
Martine AUPETIT DDT 41

DREAL CHAMPAGNE ARDENNE

Sophie MALHER DDT 08
Didier BONNARD DREAL
Jocelyne MILESI DDT 52
Jean-Paul BERNARD DDT 51
Gaëtan GRACI DDT 52
Denis FOLLINET DDT 51

DREAL CORSE

Eric GENOUD DDTM 2B

DREAL FRANCHE COMTE

Denis LECAVELLE DDTM 39

DREAL HAUTE NORMANDIE

Pierre APPICELLA DIRNO
Philippe SMELA DDT 27
Philippe PECQUENARD CETE
Alain LAMI DIRNO

DREAL LANGUEDOC ROUSSILLON

François FLORISTAN DDTM 34

DREAL LIMOUSIN

Lionel ECLANCHER DREAL
Eric BERTE DIR CO

DREAL LORRAINE

Thierry DEVILLARD CETE Est
Daniel CHARRONT DIR Est
Hervé CANNARD CETE Est
Jacky BRAZALLE DDT 54
Serge LIOGIER DIR Est

DREAL MIDI PYRENEES

Michel DEIPRA DDT 65
Michel LESPINASSE DDT 46
Stéphane CUPILLARD DIR SO
Frédéric FOURNIER DDT 32

DREAL NORD PAS-DE-CALAIS

Philippe GODART DIR
Claude HUET CETE
Philippe BEAUMONT DDTM 59
Denis LEROUX DDTM 59
Georges BREDA DDTM 59
Pascal LENOIR SN 59
Jean-François SALEMBIER DDTM 59
Jean-Pierre DEMIAUTTE CETE
Odile VIDAL-SAGNIER CETE

DREAL PAYS DE LOIRE

Hervé DAVIAS CETE Ouest
Jacques PEIGNE DDT 49
Didier PEIGNARD DDT 49
Patrick RIVIERE DDT 72
Vincent MARTIN DDT 72

DREAL PICARDIE

Jean-Claude LADON DDTM 80
Loïc LEPRETRE DREAL
Philippe ALGIER DDT 60

DREAL POITOU-CHARENTES

Yves MORISSET DDT 79
Béatrice PELLERIN DDT 86
Claudine DENIS DDTM 17

DREAL PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR

Jean-Luc DUCCI DDTM 13
Jean-François BOUSQUET DDT 84
Yves LAURENT DIRMED
Olivier BOURGUET DIRMED
Gérard MARCELLIN DDT 05
Laurent BRACHET DDT 04
Sophie MIRAILLET CETE MED
Michel BACOU DREAL

DREAL RHONE-ALPES

Pascal SEUROT SNRS
Jacques GUICHARD DDT 38
Fabrice RIVA DDT 42
Christian ZUCCALLI DIRCE
Jérôme CAZARD CETE 69

Nomination à l'emploi de chef de subdivision (suite)

DREAL RHONE-ALPES

Anne SAULNIER DDT 69
 Serge HAMPARIAN CETE 69
 Jacques LAFON DDT 73
 Jean-Paul VIVIANI..... CETE 69
 Jean-Pierre BENISTANT..... DIRCE

MIGT 2

Bernard CHANTRELLE SNS
 Bruno CHABROL DULE 75
 Pascal LAMBRECHT DREIF
 Marie-Françoise GERVAIS..... DDEA 77
 Fabrice POILVERT..... DIRIF
 Pascal TSCHUPP..... DIRIF
 Jacques DELORT DDE 93
 Stéphane POITEVIN..... CIPF 75
 Frédéric LE PENNUISIC SNS
 Catherine GIMENO DDE 92

MIGT 8

Michel JULIA DE 976
 Albert BISENCON
 Gilles BOUVIER DDE 973
 Françoise VARIN DDE 971

Adm. Centrale

Claude PROTEAU SG
 Marc BELGRAND ENTE Val.
 Dominique THOMAS CPII
 Jean-Bernard DAUGE DGITM

Aviation Civile

Raymond SERY SNIA
 Michel MARTY..... SNIA
 Laurent DELAUNAY SAC- SPM

Autres ministères

Jacques DELAYE Culture

Service Techniques Centraux

Christine MARCAILLOU..... SETRA
 Michel DAUVERGNE LCPC

Liste d'aptitude 2010 à Technicien Supérieur de l'Équipement (TSE)

Statutairement peuvent être promus technicien supérieur, les dessinateurs chef de groupe ou expert technique principal ayant 10 ans de service dans le corps.

Les nominations au grade de TSE interviendront à partir du 1^{er} janvier 2010. Elles ne se font pas toutes à cette date mais par ordre d'âge, au fur et à mesure de la libération des postes.

La CAP ne prend pas en compte les départs à la retraite (" coup de chapeau ") : les retraités ne libèrent pas de possibilités supplémentaires dans le corps des techniciens. Les agents retraitables sont donc examinés dans les mêmes conditions que les autres.

Les critères de la CAP sont le classement des coordonnateurs (DREAL ou MIGT), l'importance des fonctions (la promotion à TSE implique normalement un changement de fonctions). L'administration insiste sur " la capacité de l'agent à pouvoir exercer des fonctions de B ; ce n'est pas une récompense ".

La description des fonctions et la rédaction des rapports sont déterminantes. **Il convient donc d'y veiller localement....**

Sur l'ensemble de ces promotions, nous constatons que les dessinateurs sur des postes moins traditionnels (tels que l'urbanisme, l'informatique, le SIG...) ont plus de « chance » d'être bien classés par le DREAL ou l'IG et donc d'avoir une promotion ! !

Données chiffrées :

Années	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Nombre de proposables	2144	2120	2006	1672	1787	1631
Nombre de proposés	246	133	225	235	235	240
Retenus par les DREAL et les MIGT en 2010	126	124	87	100	94	98
Nombre de postes :	71	45	42	42	40	31

Statistiques du Tableau 2008 : plus jeune 51 ans ; plus vieux 61 ans ; âge moyen : 54.75 ans.

Statistiques du Tableau 2008 : plus jeune 47 ans ; plus vieux 60 ans ; âge moyen : 54.53 ans.

Liste d'aptitude à TSE au titre de l'année 2010

DREAL Alsace

Sylvie REICHEL DDE 68

DREAL Aquitaine

Gérard MELET CETE 50
Patrick AUDOUJ DDTM 40

DREAL Auvergne

Gérard CHARBONNEL..... DIR M.C.

DREAL Basse Normandie

Pas de promotion

DREAL Bourgogne

Bruno GODBILLON DDT 89

DREAL Bretagne

Michel BOCHER DDTM 56
Annaïck TRIVIERE DIR Ouest

DREALCENTRE

Marie-Claire DROUIN DDT 41

DREAL Champagne-Ardennes

Philippe DESMONTS..... DDT 10

DREAL Corse

Jean-Pierre CESARI DDTM 2A

DREAL Franche-Comté

Pas de promotion

DREAL Haute-Normandie

René BOULAY CETE NC

DREAL Languedoc-Roussillon

Nathalie RONCEUX DDT 48

DREAL Limousin

Pas de promotion

DREAL Lorraine

François PISAPIA..... DDT 54
Patrick TANGRE DIR Est

DREAL Midi-Pyrénées

Michel CHASTELLAIN DDT 65

DREAL Nord-Pas-de-Calais

Jean-Paul DUSSAUSOIS DDTM 59
Alain KACZMARCZYK CETE NP

DREAL Pays-de-Loire

Michel PERRINET DDT 49
Michel LAMY DDT 53

DREAL Picardie

Didier DELAHAYE DDTM 80

DREAL Poitou-Charente

Christian BOUCHAUD DDT 86

DREAL Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Jean-Marie BERLAGUET..... DIRMED
Michel MATHIEU DDTM 13

DREAL Rhône-Alpes

Jean-Louis PARRON DREAL
Pascal MARTIN DIRCE
Jean-Pierre DESSERTENNE CETE

MIGT 2

Jean-Jacques GAUDIER..... DIRIF
Armelle DE MOYA DREIF
Alain VAVOUIL DDEA 91

MIGT 8

Gilles JOSEPH-REINETTE DDE 973

Service techniques centraux

Patrick PAUVERTCLPC

Administrations Centrales

Pas de promotion

DGAC

Pas de promotion

Renouvellement des Emplois Fonctionnels venant à échéance entre octobre 2010 et janvier 2011

Jean-Louis ABADIE	DDT Hautes Pyrénées	Suite à un vote demandé par les confédérées pour le renouvellement de l'EF (4 pour, 8 contre et 5 abstentions, chercher l'erreur!!!) l'EF n'est pas renouvelé.
Georges BECCHIO	CPII	Renouvelé pour une durée de 1 an si départ en retraite en 2011
Daniel BOILET	Service Navigation de la Seine	Renouvelé pour une durée de 5 ans
Jean-Michel BOZONNAT	Secrétariat Général	Renouvelé pour une durée de 5 ans
Philippe DELARUE	DDTM Nord Pas de Calais	pas de renouvellement
Patrick DUIGUOU	CEDIP	pas de renouvellement
Serge FABBRO	DREAL Auvergne	Renouvelé pour une durée de 5 ans
Michel GREGOIRE	DDT Lot-et -Garonne	Renouvelé pour une durée de 5 ans
Mohamed HADDJERI	CETE Méditerranée	Renouvelé pour une durée de 1 an si départ en retraite en 2011

Renouvellement des Emplois Fonctionnels venant à échéance entre octobre 2010 et janvier 2011 (suite)

Paul LANOY	Service navigation Rhône Saône	Renouvelé pour une durée de 1 an si départ en retraite en 2011
Patrick VAUTRIN	CPII	pas de renouvellement

Recours sur entretien professionnel

3 recours ont été examinés en CAP.

– Un premier recours 2008 concernant la modification par la direction du service de l'entretien professionnel 2008, après notification et signature du 1er entretien par l'agent. L'entretien modifié sera détruit et seul le premier entretien sera conservé car il est antérieur aux nouvelles dispositions qui entreront en vigueur au 1er janvier 2012.

L'article 4 du 1er chapitre du Décret n° 2010-888 du 28 juillet 2010 relatif aux conditions générales de l'appréciation de la valeur professionnelle des fonctionnaires de l'Etat précise :

– Le compte rendu de l'entretien professionnel est établi et signé par le supérieur hiérarchique direct du fonctionnaire. Il comporte une appréciation générale exprimant la valeur professionnelle de ce dernier.

Il est communiqué au fonctionnaire qui le complète, le cas échéant, de ses observations. Il est visé par l'autorité hiérarchique qui peut formuler, si elle l'estime utile, ses propres observations.

Le compte rendu est notifié au fonctionnaire qui le signe pour attester qu'il en a pris connaissance puis le retourne à l'autorité hiérarchique qui le verse à son dossier.

Les dispositions des chapitres Ier, II et III du présent décret entrent en vigueur à compter du 1er janvier 2012.

– 1 recours 2008 a été renvoyé à l'autorité hiérarchique pour obtenir un complément d'information pour une meilleure compréhension de l'analyse des objectifs.

– 1 recours 2007 a été renvoyé à l'autorité hiérarchique pour qu'une réponse soit apportée, de sa part, au recours du technicien.

Recrutement par voie de détachement dans le corps des TSE

Nom	Service sollicité	niveau d'intégration
Géraldine PIOT	Ville de PARIS/ DPST 77	TSE 6ème échelon

Informations générales

Date des prochaines CAP 2011 des TSE

Depuis 2004, il y a eu 3 mouvements de mutation annuels.

Pré CAP le 9 et 10 février 2011

CAP le 22 au 24 février 2011

Mutations effet au 1/05/11, Tableaux d'avancement TSC et TSP Janvier 2011

**Pour tout renseignement complémentaire
contactez vos élus CFDT**

Louis DAT (DDTM 13) : Tel : 04.42.33.77.89
louis.dat@bouches-du-rhone.gouv.fr

Jean Paul COSMAN (Labo de Blois) : 02.54.55.49.90
jean-paul.cosman@developpement.durable.gouv.fr